



Identification

Mle ROBERT-BETHUNE CORINNE

10B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

FRANCE

N° d'adhérent : 20110590062222

Pour le compte de :

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

493 856 595

10 B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

Régime d'imposition : Miniréel

Période déclarée : Décembre 2018

Date limite de dépôt : 21/01/2019

Déclaration

Formulaire 3310CA3 (applicable à compter du 01/01/2018) p. 2

Annexe 3310A (applicable à compter du 01/01/2018) p. 3

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal - mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES		
OPÉRATIONS IMPOSABLES (HT)		
01	Ventes, prestations de services	62 206
B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER		
TVA BRUTE		
Opérations réalisées en France Métropolitaine		
	Base hors taxe	Taxe due
08	Taux normal 20%	12 441
	62 206	
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)		
	Base hors taxe	Taxe due
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)	12 441
TVA DÉDUCTIBLE		
20	Autres biens et services	210
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	209
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	419
CRÉDITS		
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	0
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G	0
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA)	0
TAXE À PAYER		
28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)	12 022
29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310-A	878
AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3 G (ligne 28 + 29)	0
32	Total à payer (lignes 28 + 29 - AB) <i>N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant</i>	12 900

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Imprimé à fournir en annexe à la déclaration CA3 ou
isolément en cas de non-assujettissement à la TVA

B - DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES

Êtes-vous redevable de la taxe sur les véhicules de sociétés ? (CGI, art. 1010)

Oui

Aide sur la notice n°2855-NOT-SD disponible sur le site impots.gouv.fr

	Nbre de véhicules possédés ou loués	Nombre de kms remboursés	Net à payer
117 Véhicules de sociétés taxés selon les émissions de CO2	1		878
			Net à payer
TOTAL DES LIGNES 47 À 123			878